

## Communiqué de presse

5 avril 2022

# 30 km/h : les associations de piétons, randonneurs et cyclistes appellent toutes les communes de la Métropole à devenir Ville 30

A Grigny, Oullins, Nantes, Rennes, Clermont-Ferrand, Montpellier, Paris, Toulouse, et maintenant Lyon, des élu-es de tous bords politiques font du 30 km/h en ville la norme et du 50 km/h l'exception. **Les associations La Ville à Vélo, Les Droits du Piéton, la Fédération Française de Randonnée Rhône - Métropole de Lyon et La Maison du Vélo Lyon saluent cette avancée pour la sécurité de tou-te-s et appellent les élu-es de toutes les communes de la Métropole à s'engager sans tarder dans une démarche "Ville 30".**

### Pourquoi la "Ville 30»?

Une "Ville 30" est une ville apaisée qui offre une meilleure sécurité aux habitants les plus vulnérables, de l'enfant à la personne âgée, du marcheur au joggeur, du cycliste au skater. C'est aussi une ville moins bruyante où on a la possibilité d'entendre les sons de la nature ! Et, contrairement à une idée reçue, la pollution due à la voiture n'y augmente pas. C'est donc une ville moins stressante où chacun retrouve le plaisir de se déplacer à pied et à vélo. On peut la découvrir, l'explorer, y déambuler en tranquillité au gré de ses promenades et balades.

L'exemple de Bruxelles montre qu'un an après la mise en place du 30 km/h le nombre de victimes dans la capitale belge a été divisé par deux, les niveaux de bruit lié au trafic routier ont diminué de plus de moitié dans certains cas et le trafic vélo a augmenté de +20 %.

### Ville 30, une démarche

Toutefois, pour nos associations, l'affichage du 30 km/h n'est pas suffisant. Il doit être complété par le réglage des feux de circulation et des travaux d'infrastructure qui permettent de réduire physiquement la vitesse pratiquée (rétrécissement des voies de circulation, coussins berlinois, avancées de trottoirs, passages piétons surélevés, ...). D'autre part, pour atteindre ses objectifs, la Ville 30 doit nécessairement être suivie d'une politique durable de contrôle diurne et nocturne, ainsi que d'un suivi statistique semestriel de l'accidentologie. L'objectif affirmé doit être d'atteindre la Vision 0 : zéro mort et blessé grave en ville. Un panneau en entrée de ville ne saurait vraiment être suffisant.

De plus, pour la sécurité des cyclistes, des pistes cyclables devront être préférées aux bandes cyclables dès que le trafic motorisé est significatif, ainsi que sur toutes les voies limitées à 50 km/h ou plus.

## Quels impacts pour les déplacements en voiture?

D'après les chiffres communiqués par la Ville de Lyon, la vitesse moyenne en voiture serait réduite de 1,6 km/h et le temps de déplacement allongé de seulement 18 secondes pour un trajet d'1 km en ville. L'impact en terme de temps de parcours sera donc négligeable.

L'association automobile "Prévention Routière" promeut la limitation à 30 km/h, qui permet "d'améliorer la sécurité et la qualité de la vie en ville de tous les modes " (1).

En septembre 2020, cette association avait relayé les résultats d'un sondage OpinionWay qui constate que la grande majorité des Français "reconnaissent que le passage de 50 à 30 km/h réduit la distance de freinage en cas d'urgence (89 %), le risque de blesser un piéton en cas de collision (82 %), permet d'observer plus facilement ce qu'il se passe aux abords de la route (78 %) et favorise le partage de la route (73 %)" (2).

(1) <https://www.preventionroutiere.asso.fr/2020/12/10/les-zones-30-pour-la-securite-de-tous/>

(2) <https://www.preventionroutiere.asso.fr/2020/09/21/back-to-school/>

### A propos de l'association La Ville à Vélo :

- Association de promotion de l'usage du vélo au quotidien dans la métropole de Lyon
- Objectif : Une métropole 100% cyclable
- Représentativité : 1 100+ adhérents, et plus de 60 représentants dans les 9 arrondissements de Lyon et dans 28 communes de la métropole

Contact presse : Nicolas FRASIE, 06 09 24 00 62

### A propos de l'association Les Droits du Piéton :

- Association dont le double but est de défendre la sécurité des piétons en ville et aussi d'améliorer leur cadre de vie
- Objectif : zéro mort en ville et une Métropole 100% marchable

Contact presse : Pierre RAUZADA 04 78 29 50 70

### A propos de la Fédération Française de Randonnée Rhône - Métropole de Lyon:

- Association de promotion, valorisation et développement de la randonnée sous toutes ses formes et dans tous environnements,
- Objectif en milieu urbain : rendre la ville agréable aux marcheurs et faire de la marche un plaisir
- Représentativité : 4 000 licenciés, 53 clubs fédérés, 100 bénévoles

Contact presse : Gérard LEFEBVRE, 06 83 78 22 58

### A propos de l'association La Maison du Vélo Lyon :

- Association de promotion de la culture et des usages du vélo auprès des Grand.es Lyonnais.es
- Objectifs : Encourager et accompagner la pratique du vélo
- Sensibilise, conseille et enseigne la mobilité à vélo depuis plus de 18 ans. 750 membres, 50 bénévoles.

Contact presse : Delphine DEPRAZ, 06 23 57 26 12